

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

10 octobre 1991 - n° 1055
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

Le contrat de législature

Si DP revient aujourd'hui sur le débat instauré à l'occasion des élections fédérales de 1967, c'est que nous avons pris conscience combien en six législatures les données politiques étaient restées les mêmes.

Le programme que nous avons esquissé alors comprenait deux volets.

Le premier concernait la réforme des finances fédérales. Nous préconisions, c'était à l'époque assez inédit, l'introduction de la TVA et l'abandon aux cantons de l'impôt fédéral direct. Mais, puisque le dossier est toujours ouvert, nous soulignons que cette réforme impliquait une imposition uniforme des personnes morales et des accords de force obligatoires déterminant des seuils d'imposition intercantonaux pour les revenus élevés.

L'autre volet concernait l'Europe. Dès que le rapprochement ou l'adhésion étaient admis, les problèmes que nous connaissons, concernant notamment l'adaptation de l'agriculture, la nécessité de travailler à des prix européens étaient du même coup posés.

C'était il y a six législatures !

Qui veut faire quoi et avec qui ? Le contrat de législature redevient sujet d'actualité. Les partis gouvernementaux ont décidé de se rencontrer pour en discuter au lendemain des élections fédérales, avant la mise en place du Conseil fédéral, et aussi, il faut le préciser, en ayant connaissance de l'issue heureuse ou malheureuse des négociations sur l'Espace économique européen.

Domaine public peut faire valoir quelques références pour aborder cette question. En 1967, nous avons mené une campagne vigoureuse sur ce thème. Elle ne recouvrait pas seulement le débat classique dans la gauche socialiste sur la participation. Mais l'objectif était, déjà, européen. DP était persuadé que la Grande-Bretagne lâcherait l'AELE et que la France gaulliste ne s'obstinerait plus à exercer son droit de veto pour bloquer l'adhésion d'« Albion » à la Communauté. Nous pensions que la Suisse devait se préparer à cette éventualité. C'était la base de ce que nous considérions comme un programme minimum.

Mais la politique suisse ne prit pas cette direction. On sait que dans les années septante, à la suite d'un débat qui prit des dimensions nationales, il fut décidé que le Conseil fédéral préparerait au début de chaque législature un programme gouvernemental dont la mise en œuvre pourrait être contrôlée par le Parlement. Ce n'est pas un outil inutile certes, mais sa

portée politique est faible. Ce document est préparé avant les élections par la Chancellerie avec la collaboration de l'administration qui à cette occasion nettoie ses tiroirs à dossiers. L'idée initiale s'est donc embourbée. Aujourd'hui le contrat de législature refait surface. Est-ce que l'histoire suisse bégaye ?

En 1991

Cette fois, la Communauté européenne est au premier plan. Les milieux économiques se sont convertis, eux qui, dans les années soixante, étaient hostiles à la Communauté et qui trouvaient leur porte-parole dans le conseiller fédéral Schaffner habillant son hostilité européenne de scepticisme averti, que l'histoire a démenti.

La classe politique, elle, n'a pas encore aujourd'hui de ligne claire. Mais elle sait une chose que pourtant elle n'avoue guère. Le rapprochement ou l'adhésion à la Communauté exigera des concessions qui font sauter les traditionnels combats gauche - droite. Les PME du marché intérieur et l'agriculture, clients traditionnels de la droite, auront à faire de considérables efforts d'adaptation, la gauche devra accepter la forte augmentation des impôts indirects, etc.

Or au moment où la classe politique découvre ses responsabilités, elle se révèle aussi partisane, rassurante, po-

AG

suite page 2

(suite de la première page)

liticienne en vase clos comme l'a montré la dernière session et le coup de force imposant la révision du droit de timbre.

Comment dès lors vivre l'histoire dans ce micro climat ?

L'irresponsabilité

La caractéristique du régime suisse et de la démocratie semi-directe veut que les pouvoirs se contrôlent sans remettre en cause leur légitimité, en cas de désaveu. Lorsque le peuple dit «non», le Parlement et le gouvernement en prennent acte, sans plus, même si le «non» est cinglant. Quand un projet du Conseil fédéral passe à la corbeille du Parlement, personne ne parle de crise politique. Se développe même une perversion qui veut que la défaite ne soit que celle, personnelle, du conseiller fédéral qui a porté le projet.

Ce système est vanté pour la stabilité politique qu'il procure. Il permettrait de juger un objet pour lui-même, même si chacun le fait à travers le miroir déformant de ses préjugés. A la limite, il n'y a en Suisse que des majorités ponctuelles.

Ce jeu de la démocratie semi-directe présuppose en fait une forte cohésion politique, un accord profond qui veut que les correctifs soient considérés comme des retouches et non comme un rejet systématique.

Or, cette cohésion, aujourd'hui, se délite. L'autorité du Conseil fédéral est faible. Sa présence comme collègue est inexistante. Le Parlement se révèle trop sensible aux intérêts économiques; le Conseil fédéral ne tient pas les groupes de sa majorité. Certes nul ne songe à créer des parlementaires godillots, mais les courroies de transmission sont totalement distendues, il faut le constater. Quant à l'exercice même du référendum, il est marqué aujourd'hui par l'écatement du politique, la multiplication des défenseurs de toute chose et de tout intérêt. Les méthodes modernes de publicité qui font appel à des stéréotypes simplificateurs et des réflexes conditionnés n'améliorent pas la qualité du débat porté devant le peuple.

Bref, l'affaiblissement du politique s'observe à tous les niveaux. Peut-être

est-ce un phénomène généralisé dans les sociétés post-industrielles, mais il a ses caractéristiques, dommageables, dans les institutions spécifiques suisses.

Quel contrat ?

Le contrat doit donc être envisagé dans une perspective plus générale de restauration du politique. Il n'en est qu'un chapitre.

Mais quel contenu lui donner ?

Les partis en quelques tours de table ne sont pas armés pour arrêter des projets à un degré tel de finition qu'ils puissent être acceptés définitivement. Prenons l'assurance maladie ! Révision unanimement souhaitée. Mais selon quelles modalités ? Comment entrer dans le débat souvent décisif ?

Dès lors, aujourd'hui, en 1991, il ne peut et il ne doit y avoir qu'un objet qui lie les partis gouvernementaux, c'est la négociation avec la Communauté européenne.

Cet objet dépasse les affrontements partisans. Il nous est en quelque sorte imposé de l'extérieur et fait donc appel à notre cohésion intérieure.

Le contrat ne peut prétendre sur cet objet régler toute démarche; mais il

devrait comporter un engagement réciproque de soutien du Conseil fédéral au Parlement et devant le peuple. L'UDC par exemple ne saurait rester au gouvernement si elle combattait devant le peuple la politique européenne.

Sur cet objet, il faut introduire par contrat la notion de responsabilité, que ne reconnaissait pas jusqu'ici la démocratie semi-directe.

Le contrat ainsi limité ne clôt pas le chapitre des révisions institutionnelles, nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais il sera une mise à l'épreuve décisive.

Il est possible que le Conseil fédéral voie aboutir les négociations sur l'EEE. Or chacun sait qu'il est persuadé que le peuple dira «non» et il ne sait quel comportement avoir lui-même en fonction de ce refus présupposé.

Quand le gouvernement responsable n'ose plus agir parce qu'il se croit à l'avance désavoué, le système est malade.

Le contrat, aujourd'hui, sur une base volontariste et non institutionnelle devrait, en première urgence, remédier à cette aboulie.

AG

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les limites de l'enjeu

Quelques réflexions parfois paradoxales à propos des prochaines élections fédérales.

(jd) Jugées à l'aune des campagnes qui se déroulent dans les pays voisins ou aux Etats-Unis, les élections fédérales donnent une image plutôt terne de la vie politique helvétique. Et les efforts des états-majors de partis et des médias pour animer cet événement quadriennal n'y changent rien ou presque. Cette année encore ni l'échéance européenne, ni le problème des migrations ou les préoccupations toujours vives à l'égard de l'état de l'environnement ne semblent déchaîner les passions de l'électorat et stimuler la combativité des candidats. Pourtant les dépenses électorales globalement consenties cette année — environ 10 millions de francs selon B. Balzli et A. Vatter (*Die Weltwoche*, 3 octobre 1991) — constituent un nou-

veau record. Mais de plus en plus cet argent est utilisé à faire connaître des visages et à diffuser des slogans simples et presque interchangeables — liberté et futur sont les mots-clé de cette campagne — plutôt qu'à convaincre de la pertinence d'un programme; dans cette perspective les partis, plus que dans le passé, jouent sur la popularité d'une figure connue (journaliste, sportif, artiste, ...) pour attirer des voix.

Cette image n'est certes guère enthousiasmante et fort éloignée de ce qu'on dit des élections dans les cours d'éducation civique. Néanmoins elle ne reflète qu'imparfaitement la réalité; pour préciser l'image, il est bon d'y regarder de plus près et, avec le politologue Leonhard Neidhart (*Tages Anzeiger*, 20 sep-

tembre 1991), de resituer les élections dans le contexte des institutions helvétiques.

Les raisons

d'une absence de passion

En Suisse, la campagne électorale est peu visuelle: point de match spectaculaire entre deux personnalités retransmis simultanément aux quatre coins du pays et qui focalise l'attention de l'opinion; mais un filet très dense, tissé à travers tout le territoire, d'actions et d'interactions politiques, d'échanges et de rencontres qui touchent des centaines de milliers, des millions d'individus. Mais moins encore chez nous qu'ailleurs, les élections n'épuisent l'action politique. L'exercice des droits populaires, en permettant aux citoyens de trancher sur des objets particuliers, tout comme la répartition des tâches publiques entre la Confédération, les cantons et les communes, atténuent l'enjeu des élections fédérales. L'absence de compétition entre une majorité et une opposition pour la conquête du pouvoir atténuée sensiblement aussi l'enjeu électoral fédéral.

Il faut encore prendre en compte le système électoral proportionnel qui rend peu probable l'émergence d'un parti majoritaire et qui a conduit à la formule magique de gouvernement; et le fait que les cantons constituent les cercles électoraux contribue à faire des élections fédérales davantage la somme de choix cantonaux que l'expression

d'une manifestation de volonté proprement nationale. Si le système proportionnel rend plus difficiles des modifications importantes du rapport des forces — en cela il a un effet conservateur —, il favorise également l'émergence de nouveaux mouvements sur la scène politique.

Ces caractéristiques ne sont pas sans rapport avec le taux de participation: la quasi impossibilité d'un bouleversement de l'échiquier politique, qu'on le craigne ou qu'on l'appelle de ses vœux, ne stimule pas la participation; et en définitive les citoyens et les citoyennes n'exercent pas tous et seulement leurs droits par sens du devoir et conscience civique, mais également mus par des émotions, des préjugés, des craintes et des envies. Considéré sous cet angle, le faible taux de participation pourrait être interprété, selon Neidhart, comme un signe du peu d'intensité des états d'âme de l'électorat helvétique.

Reste bien sûr la densité élevée d'élections et de votations à tous les niveaux, qui sollicite fortement le citoyen et ne peut que faire chuter la tension politique propice à une forte participation.

La Suisse est surpolitisée

Malgré cette absence de mobilisation des électeurs, Neidhart est convaincu qu'en Suisse les possibilités réelles d'influence politique sont plus développées qu'ailleurs. Le triple niveau fédéral, cantonal et communal a engendré une multiplicité d'institutions et l'étroitesse du territoire facilite le contrôle social et

politique. En dépit des apparences, la Suisse est surpolitisée. Et c'est peut-être cette politisation extrême qui nous conduit, par compensation, à cultiver l'individualisme et à pratiquer le repli dans la sphère privée, l'abstentionnisme, à nous méfier de l'Etat, à tenir en haute estime l'autonomie de la commune et du canton et à considérer d'un œil sceptique l'environnement international, qu'il ait nom ONU ou Communauté européenne.

Deux remarques pour conclure. Si l'analyse de Neidhart est convaincante lorsqu'il s'agit de relativiser l'enjeu des élections fédérales, il n'en reste pas moins que ces dernières constituent une occasion pour l'électeur d'émettre un signal, à un moment où se multiplient les signes d'un durcissement des rapports sociaux (voir la rapidité du parlement à soulager la place bancaire du droit de timbre et son incapacité à mettre sous toit la dixième révision de l'AVS, ainsi que les tentations patronales, sous prétexte de souplesse, de secouer le «joug» des conventions collectives). D'autre part, si on ne peut effectivement s'attendre à un bouleversement politique au soir du 20 octobre prochain, il faudra observer avec attention l'identité des nouveaux élus; en effet les grands partis sont aujourd'hui traversés de courants tout aussi importants que les frontières historiques qui les distinguent. C'est pourquoi la personnalité des élus en dira peut-être plus sur la volonté de changement du souverain que le déplacement des voix d'un parti à l'autre. ■

Il y a vingt-cinq ans

L'Europe, principal objet de notre proche politique ! On devrait supposer, conséquemment, que ce sujet animera la campagne électorale de cet automne. Il n'en sera rien: la question est difficile, dangereuse; d'ailleurs tout le monde est enchanté de l'AELE. Et de toute façon la diplomatie n'a pas à descendre sur la place publique.

Nous pensons au contraire que la question européenne mérite les plus larges débats.

Extrait de l'article «Deuxième volet d'un programme qui pourrait être proposé par la gauche – L'Europe au centre de nos préoccupations !», paru dans *Domaine public* n° 66, le 26 janvier 1967.

L'autogestion efficace

(cfp) Autogestion, simplicité grise, agressivité lorsque cela se révèle nécessaire, c'est à gauche qu'il faut situer l'hebdomadaire *WochenZeitung* qui vient de fêter son dixième anniversaire. La gestation, en 1981, n'avait pas été facile et personne ne donnait plus de chance au nouveau journal qu'à tous ceux qui l'avaient précédé. Mais personne n'avait compté avec une équipe sérieuse, utilisant l'autogestion non pas comme un prétexte à palabres, mais à un travail sérieux où chacun occupe le mieux possible la place qui correspond à ses capacités. C'est ainsi qu'en dix ans le modeste hebdomadaire est passé de 16 à 32 pages.

L'abonnement annuel revient à 182 francs, et le numéro à 4 francs sur la rue ou 4 francs 50 en kiosque. En dix ans, ce journal a démontré son utilité; il dresse dans son numéro anniversaire la liste des 35 révélations qui seraient restées inconnues du public sans lui.

Le prix de vente du journal n'est pas suffisant pour équilibrer les comptes; les rémunérations fort modestes des collaborateurs y contribuent aussi largement. La moyenne de 3000 francs nets par mois pour un plein temps donne une idée du sacrifice consenti par les membres du collectif. Le chiffre d'affaires de trois millions est réalisé avec une part de 75% provenant de la vente (17 000 exemplaires dont 11 500 par abonnement), 15% de la publicité et le solde résultant de travaux d'édition et de composition typographique entrepris à partir de 1990. ■

Dynamisme communal

(pi) Même si les compétences des communes en matière de protection de l'environnement sont limitées, elles sont le lieu idéal de la mise en application et de l'expérimentation. Disposant dans tout le pays de structures démocratiques proches des citoyens, elles peuvent aussi bien recevoir leurs idées et tenter de les mettre en pratique que faire connaître ce qu'elles ont entrepris. Chacune à son échelle, les communes peuvent se permettre des réalisations dont la rentabilité économique n'est pas démontrée ou ne sera réalisée qu'à long terme. Elles peuvent aussi mettre à disposition des services incitatifs — du ramassage séparé des ordures ménagères aux conseils en matière de construction en passant par une organisation optimale des transports publics — qui peuvent avoir un effet direct sur le comportement des gens.

Leurs règlements, décidés par les citoyens en assemblée communale ou sur la base d'une large participation, ont par ailleurs un degré d'acceptabilité plus grand que des lois cantonales ou fédérales souvent plus abstraites et qui ne

touchent qu'indirectement les habitants.

Parallèlement à un indispensable travail législatif aux niveaux supérieurs, de nombreuses communes se sont montrées très actives dans le domaine de la protection de l'environnement: la brochure éditée par l'Association suisse du conseil en environnement, qui recense cent actions communales dans ce secteur, est là pour en témoigner. Si ce travail, résultat d'un questionnaire envoyé aux communes, montre le dynamisme de la cellule de base de la vie politique suisse, il témoigne aussi de l'utilité, en tant que moteur ou soutien, d'associations par ailleurs souvent critiquées pour leur effet paralysant à cause de leurs recours: WWF, AST, associations et groupements de protection de la nature jouent souvent à ce niveau un rôle très constructif.

Cette brochure doit servir de bourse aux idées, pour que les communes n'ignorent pas ce qui s'est fait ailleurs. Elle doit donc avoir un effet multiplicateur. Pour rester utile, ce travail de recensement présenté de manière systé-

matique devra être répété régulièrement. Ou peut-être sa diffusion devrait-elle être étudiée par d'autres moyens, comme en France où des réseaux de collectivités publiques ont créé des bourses d'échange d'idées sur Minitel. Une commune désire-t-elle rénover un bâtiment en diminuant sa consommation en énergie? Elle peut trouver facilement sur écran des renseignements actualisés en permanence sur ce type de travaux effectués ailleurs en France, avec la possibilité d'entrer en contact, via une boîte aux lettres électronique ou par téléphone, avec les responsables de ce travail. Le développement du Vidéotex en Suisse devrait permettre que nos communes, pour renforcer leur rôle et leurs connaissances, créent elles aussi ce genre de réseaux.

En attendant, et pour illustration, nous vous présentons quelques-unes des actions décrites dans la brochure *Guide des actions communales*. Cette dernière contient, en plus du descriptif que nous reproduisons ci-dessous, des renseignements pratiques ainsi que la personne à contacter pour avoir de plus amples informations.

Guide des actions communales, Bio-éco conseils, le Château, 1304 Cossonay-ville. *Umweltaktionen in unserer Gemeinde*, Büro für Medienarbeit, 4001 Bâle.

Actions choisies

Débarras de greniers et marché aux puces gratuit – Baar/ZG (16 400 hab.)

Chaque printemps, les habitants de Baar ont l'occasion de débarrasser les greniers, caves et logements et d'amener leurs «vieilleries» à l'atelier communal, où se tient un marché aux puces. Des employés communaux opèrent un tri préalable. Ensuite, les divers meubles, appareils ménagers, vélos, articles de sport, livres, jouets ou habits trouvent souvent d'heureux preneurs (...). (Le reste) est mis en pièces par les employés de la voirie, trié et, si possible, recyclé. (...)

Récolte des bouteilles entières – Zurich (359 000 hab.)

Selon les estimations, environ 20 millions de bouteilles de vin vides sont ramassées chaque année dans la région de Zurich. Ces bouteilles pourraient parfaitement être lavées et réutilisées, mais 90% sont fondues et retransfor-

mées en bouteilles. La coopérative Vetrum récolte depuis des années, en collaboration avec la ville de Zurich et d'autres communes, des bouteilles de vin de 7 dl dans des caisses adéquates. Les bouteilles sont triées, libérées de leur collerette, lavées en partie et revendues aux bouteillers. La ville de Zurich a l'intention d'élargir à toute la ville l'essai de cinq ans qui se fait actuellement dans deux quartiers. (...)

Cochon de quartier – Rorschacherberg/SG (6400 hab.)

(...) Des conteneurs de ramassage ont été installés à trente emplacements où les habitants peuvent déposer un seau avec leurs déchets alimentaires et l'échanger contre un autre, vide et propre. La commune se charge du ramassage des seaux pleins (...). Deux fermiers qui possèdent une porcherie viennent chercher les tonneaux et engraisent leurs porcs avec ces déchets de cuisine. Aujourd'hui, près de 800 familles participent à ce projet. Bon an, mal an, plus

de 200 tonnes de déchets sont ainsi récupérées pour le fourrage.

Economies d'énergie dans un collège – Pentha/VD (1260 hab.)

Le nouveau collège (9000 m³) a été construit de façon à économiser l'énergie. Sa conception architecturale permet de diminuer les pertes de chaleur et favorise les gains d'énergie passifs. Une récupération de chaleur se fait au niveau de la ventilation. En plus, 200 m² de panneaux solaires sont posés sur le toit et servent aussi bien au chauffage qu'à la préparation d'eau chaude. Cette conjonction de plusieurs techniques permet une consommation d'énergie très faible.

Encouragement à l'utilisation d'énergies renouvelables et non conventionnelles – Prilly/VD (13 500 hab.)

(...) le règlement sur le plan d'extension communal de Prilly a été modifié. Cette modification ouvre la possibilité de déroger aux dispositions légales dans le cas d'installation de capteurs solaires,

de pompes à chaleur, d'éoliennes, etc. Quelques propriétaires ont profité de cette disposition pour installer des capteurs solaires ou pompes à chaleur.

Nature en ville – Soleure (15 500 hab.) Le gazon standard des espaces verts de la ville est peu à peu transformé en des espaces vitaux pleins de diversité et de couleurs. De nombreuses surfaces goudronnées ont changé de visage et le gris a fait place à de petits jardins fleuris. Un inventaire des sites naturels, élaboré en 1988, a permis de revaloriser l'aménagement naturel en ville (...). Les jardiniers communaux ont été formés en fonction des nouveaux plans d'entretien. Un concours a encouragé les propriétaires à aménager de façon naturelle les devant et les arrière-cours d'immeubles ou à reverdir façades et toitures. En 1990, une exposition du Musée d'histoire naturelle a été consacrée au contraste entre ville et nature. L'entretien extensif des espaces verts fait figure d'exemple, afin de promouvoir l'idée du jardin naturel.

Récupération des eaux de pluie – Chêne-Bourg/GE (6400 hab.)

L'utilisation des eaux de pluie permet d'économiser l'eau et de décharger les stations d'épuration. Ainsi, dans le cadre de la construction d'un bâtiment scolaire, la commune s'est dotée d'un système de récupération des eaux de pluie pour les sanitaires. ■

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Indigne vengeance

La Municipalité de Morges et le Conseil national avaient chacun leurs raisons de se venger de Francine Jeanprêtre. Les deux assemblées perdent un peu de leur dignité et de leur crédibilité dans une démarche mesquine.

(pi) Les Chambres fédérales n'ont pas terminé en beauté la dernière session de cette législature: après avoir accepté sans compensation et en faisant des pirouettes avec la procédure la révision du droit de timbre, le Conseil national a décidé de ne pas entrer en matière sur la levée d'immunité parlementaire de la Vaudoise Francine Jeanprêtre, en clair donc de lui refuser son soutien.

Rappelons que nous nous sommes déjà prononcés sur la survivance de ce privilège accordé aux parlementaires et avons conclu en faveur de sa suppression: même si les juges sont soumis à élection politique, la séparation des pouvoirs est garantie dans notre pays. Il n'y a, à nos yeux, plus aucune raison de maintenir une immunité au nom de la liberté d'expression, celle-ci étant suffisamment garantie à tout un chacun.

Le fait que, le même jour, le Conseil national ait notamment accordé sa protection à Jean Spielmann et à Jean Ziegler, parce que les écrits incriminés ne faisaient que reprendre ce qu'ils

avaient déjà dit à la tribune, illustre bien l'incohérence de l'immunité telle qu'elle existe aujourd'hui: il aurait suffi à Francine Jeanprêtre de déclarer devant ses pairs que sa charge de municipale l'avait amenée à savoir que la commune de Morges pratiquait l'interdiction professionnelle pour qu'elle puisse ensuite l'écrire dans les gazettes sans risque de poursuites. Et n'importe quel élu fédéral peut diffamer, à la tribune de son Conseil, sans risque de poursuites. La crédibilité des députés n'a vraiment rien à gagner au maintien de l'immunité parlementaire.

Mais l'immunité existant et étant assez largement utilisée, son application, laissée à la libre application des Chambres, doit être uniforme. En ce sens là non-entrée en matière pour Francine Jeanprêtre est scandaleuse. S'exprimant a posteriori dans *24 Heures*, en citant des exemples anonymes dont elle a eu connaissance par son activité de conseillère municipale à Morges pour illustrer l'utilisation faite par les autorités de renseignements confidentiels, Francine Jeanprêtre remplissait sans nul doute son mandat d'élue fédérale. Et l'intérêt des citoyens à connaître certaines pratiques de leurs autorités l'emporte évidemment sur l'intérêt de ces autorités à voir le secret de leurs délibérations à ce point garanti. Secret des délibérations par ailleurs fort peu respecté en d'autres occasions; des magistrats se sont déjà exprimés publiquement et parfois courageusement sur les motifs d'un non-engagement, sans parler d'indiscrétions plus ciblées.

Si le Parlement se lance dans les basses vengeance, on ne peut évidemment plus guère reprocher à la Municipalité de Morges, à l'origine de la plainte, d'en faire autant. Sa démarche est pourtant mesquine et d'une incroyable légèreté. Car la commune ne peut se prévaloir d'aucun dommage à la suite des «révélations» de son ancienne municipale. Si procès il y a, le juge pouvant aussi bien classer l'affaire, il ne contribuera qu'à ridiculiser cette Municipalité qui se bat pour que ne soit pas dit ce que tout le monde sait. ■

Les parents se mobilisent à Yverdon

Si les communes savent parfois jouer les pionnières, il est souvent utile que les habitants leur soufflent les actions à entreprendre. Exemple de ce point de vue le travail de l'Association des parents d'élèves d'Yverdon et environ (APEY). Conscients du danger couru par les enfants qui se rendent à pied à l'école et sensibles aux statistiques (20 morts et 874 blessés en Suisse en 1989 sur le chemin de l'école), des parents se sont mobilisés pour passer leur ville au peigne fin et entreprendre une démarche constructive.

Première phase, un questionnaire est remis aux parents par l'intermédiaire des enfants qui le reçoivent des mains des enseignants. Collaboration donc dès le départ des autorités. Le taux de réponse est remarquable: 66%.

Deuxième phase, les réponses sont

dépouillées et les points noirs ou problèmes répertoriés et situés sur une carte.

Troisième phase, des solutions sont envisagées, étudiées et mises sur papier, en partie en s'inspirant des propositions faites par les parents.

Enfin, l'entier du travail est réuni sous forme d'un document de près de 200 pages et remis aux autorités.

L'accueil y est positif, tant au service d'urbanisme que par le commissaire de police qui estime qu'il s'agit là d'un «excellent boulot». Tout ne sera certes pas réalisé, et surtout pas tout de suite, mais, poursuit le commissaire Vuillamy «les choix retenus par l'APEY ne peuvent évidemment pas être ignorés lorsque des travaux sont envisagés. Et l'association est systématiquement consultée dans de tels cas».

L'INVITÉE DE DP

Vous avez dit postmoderne ?

Silvia Ricci Lempen

Rédactrice en chef du journal *Femmes Suisses*

Le 37^{ème} congrès de la Société pédagogique romande, qui s'est tenu du 19 au 21 septembre dernier à Tramelan, avait pour thème la difficile confrontation entre l'école et ce qu'il est convenu d'appeler «la société postindustrielle».

Orateur vedette: le philosophe français Gilles Lipovetsky, auteur de *L'Ere du vide*, qui s'est attaché, dans sa conférence, à définir les caractéristiques de cette société postindustrielle ou, plus philosophiquement dit, postmoderne, en fonction de laquelle l'école est censée évoluer.

Côté cour et côté jardin

Triomphe de l'individualisme, repli sur le privé, dissolution des valeurs morales collectives, auxquelles se substitue la recherche de l'épanouissement personnel; consommation effrénée de produits, d'informations, d'images et d'émotions: éclatement de la famille traditionnelle au profit de l'émancipation de chacun de ses membres... L'école doit-elle résister ou s'adapter ? Et si elle doit s'adapter, comment ? Selon Gilles Lipovetsky, la société postmoderne présente un côté cour et un côté jardin. Certaines formes de solidarité communautaire se perdent, mais notre liberté s'accroît; les opinions politiques et religieuses sont réduites au rang de produits de supermarché, mais le carcan des idéologies décervelantes vole en éclats; l'égoïsme fait des ravages, mais le respect d'autrui progresse. L'école peut-elle contribuer au développement du côté jardin au détriment du côté cour ?

J'aimerais esquisser une réponse à cette question en me limitant à l'examen de l'une seulement des figures de la postmodernité telle que Gilles Lipovetsky nous la décrit, à savoir la «nouvelle famille» — soit la famille qui, par un aspect ou par un autre, ou par plusieurs aspects, ne correspond plus au modèle d'un couple uni avec enfants, avec un père pourvoyeur de revenu et une mère au foyer.

En Suisse comme ailleurs, le nombre des divorces augmente (un divorce pour trois mariages, un pour deux en milieu urbain), et par suite également le nombre des familles monoparentales et recomposées; le nombre d'enfants par ménage avec enfants diminue; et les femmes aspirent de plus en plus à travailler à l'extérieur.

Ces trois phénomènes sont en partie assignables à une exigence de plus en plus impérieuse d'épanouissement personnel (pour le côté jardin) et de confort individuel (pour le côté cour). Mais le véritable problème me semble tenir moins à cette ambiguïté qu'à un décalage dramatique entre les aspirations des mères et des pères d'aujourd'hui et les possibilités concrètes de les réaliser que la société et le climat moral du temps leur offrent.

La recherche de l'épanouissement

Dans leur majorité, les femmes et les hommes divorcé-e-s (les femmes surtout, mais beaucoup d'hommes aussi) rencontrent des difficultés psychiques ou/et matérielles qui entravent sérieusement la poursuite de ce fameux et mythique «accomplissement de soi» (quelle que soit la connotation, positive ou négative, qu'on lui prête): exercice problématique de la parentalité (que l'on vive avec les enfants ou qu'on en soit séparé), organisation de vie frustrante et compliquée, solitude affective, problèmes financiers. Quant aux couples mariés, pour eux non plus la mise en place de nouvelles formes d'équilibre favorisant l'«épanouissement» de chacun de leurs membres ne va pas de soi. A preuve, le taux d'activité des femmes mariées, qui plafonne à environ 38% (et seulement à 17% pour celles travaillant à

plein temps).

Le droit au bonheur

Ce ne sont en tout cas pas les mères de famille suisses, mariées ou divorcées, que l'on peut envier pour leur liberté de choix ni taxer d'égoïsme postmoderne, elles qui soit continuent à renoncer à une activité rémunérée pour s'occuper de leur famille — et la diminution du nombre d'enfants ne rend nullement cette tâche moins lourde, vu les attentes de plus en plus grandes que nous plaçons dans notre progéniture ! — soit jonglent et s'épuisent à longueur d'année pour tout concilier, voire simplement pour joindre les deux bouts.

C'est vrai, notre éthique sociale, et c'est une nouveauté, autorise désormais chacune et chacun à proclamer son «droit au bonheur»... Mais il y a loin de la coupe aux lèvres ! Et beaucoup de souffrance à la clé. Le rôle de l'école ne devrait-il pas être tout d'abord de contribuer à atténuer cette souffrance, en aidant les parents et les enfants à se forger des instruments qui leur permettent d'instaurer une plus grande cohérence entre leurs aspirations et leur mode de vie ? Par exemple, sur le plan des contenus éducatifs, en démystifiant la fausse liberté de certains comportements erratiques, mais aussi en légitimant toutes les formes de famille qui visent à rendre leurs membres plus autonomes; par exemple, sur le plan des structures, en adaptant ses horaires à la pluralité des organisations familiales qui sont aujourd'hui en voie d'expérimentation. ■

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tout va très bien...

L'autre jour, figurez-vous, j'ai croisé sur l'auto route Lausanne-Genève la voiture immatriculée GE 311 000 et des poussières. Et j'ai été rattrapé par la voiture VD 368 000 et des poussières. Total: 679 000 voitures pour Vaud et Genève — on est en droit de penser que cela fait à peu près une voiture pour un habitant, car enfin, il y a les nourrissons, qui ne conduisent pas encore, et un certain nombre de vieillards, qui ne conduisent plus. Fort bien.

Malheureusement, la situation n'est pas aussi brillante en France, en Angleterre et en Italie: les deux premiers pays sont en forte perte de vitesse; ils ont construit beaucoup moins d'autos cette dernière année que les années précédentes (je tire

mes renseignements de la *Stampa*), et sans aller jusqu'à dire que les routes françaises ou anglaises vont être désertes à l'avenir, il devient urgent de «relancer» l'industrie française (et anglaise, et dans une moindre mesure italienne): de la rendre «concurrentielle», de lui rendre la place qui lui revient, etc (je vous renvoie aux différents discours et déclarations de MM. Chirac, Mitterrand, Rocard, etc, sans oublier M^{me} Cresson) — car enfin la production allemande est en forte hausse. Bien sûr, d'un côté, il y a là un motif d'espoir (et du point de vue suisse, nous sommes assurés de voir les N1, 2, 3, 4, etc encore mieux utilisées qu'elles ne le sont actuellement, avec corollairement tout le précieux apport, pour le journal télévisé, qu'apportent

La tournée des préfectures

Si la Confédération fête ses 700 ans, le canton de Berne commémore, lui, le huit-centième anniversaire de sa naissance. Prétexte à ballades dans les châteaux des anciens baillis...

(c/fp) La nostalgie est de règle en terre bernoise cette année puisqu'en plus du 700^e anniversaire de la Confédération la ville de Berne et le canton qu'elle a créé fêtent leur 800^e anniversaire. Parmi les manifestations de circonstance, les Bernois étaient invités à mieux découvrir leur canton. Opération qui pouvait se faire à pied et en transports publics grâce aux facilités accordées par les entreprises locales, les CFF et les PTT (une carte journalière de libre parcours à tarif intéressant). Nous sommes donc partis à la découverte des 27 chefs-lieux de district et de quelques-unes des 412 communes. Exercice passionnant ! Découvertes: l'existence de préfectures et d'administrations de district pour des collectivités n'ayant même pas les dimensions d'une petite ville: le district de La Neuveville comprend cinq communes avec un total de 5300 habitants; les districts du Oberhasli, Obersimmental et Saanen ont entre 6800 et 7600 habitants. En face, le district de Berne en compte 249 000, Bienne

53 500, Konolfingen 52 200. Toutes ces préfectures ont été le siège de baillis dans l'ancien régime en ce qui concerne l'ancien canton. Mais, depuis les découpages de 1832 et de 1846, qui ont créé les districts de La Neuveville, de Bienne et de Laufon, il s'est passé suffisamment de temps pour songer à une administration mieux adaptée aux nouvelles communications. C'est ainsi qu'en partant de Berne et en utilisant uniquement les transports publics, nous avons pu découvrir les expositions de deux ou trois préfectures en moins d'une journée. Car, il faut le préciser, chaque district a organisé une présentation plus ou moins complète. Dans certains cas quelques photos et indications ont été jugées suffisantes; ailleurs l'économie locale a apporté une contribution importante et intéressante. A Meiringen, le musée local abrite l'exposition, comme à La Neuveville où, faute de personnel, il faut aller chercher la clé à la préfecture.

Sur un modèle unique, les districts ont

établis des fiches documentaires que l'on peut acquérir mais qui sont parfois aussi distribuées gratuitement parce que les visiteurs sont rares. Certains ont saisi l'occasion pour publier un livre (Konolfingen) ou une brochure (Interlaken).

Autre sujet d'étonnement, l'importance des anciens châteaux baillivaux comme sièges des autorités de district. Les transformations opérées pour faciliter le travail des fonctionnaires et l'accès des lieux aux handicapés coûtent cher. Le Château de Schlosswil (district de Konolfingen) est situé dans une localité de 600 habitants alors que deux localités du district en ont chacune plus de 10 000...

Le canton de Berne est actuellement en crise. Les finances sont très détériorées, neuf villes se révoltent contre la volonté de leur faire payer l'assainissement du canton, le Jura bernois ne comprend plus l'amour que lui porte le canton. La visite des préfectures aide à comprendre que si le soleil est le même pour tous, les montres ne marchent peut-être pas partout à la même vitesse et une remise à l'heure devrait être réalisée bientôt.

A relever que, contrairement à d'autres cantons, ce sont les électeurs qui élisent les magistrats du district: préfet, juges, préposés aux poursuites et faillites. Il s'agit d'autant de fonctions qui donnent du prestige. Des mesures de simplification administrative ne seront pas faciles à faire admettre. ■

tent les bouchons, les accidents de la route et les statistiques concernant la pollution. Mais tout de même ! Il n'y a pas que les Allemands en Europe, et du moment que nous jouissons du privilège d'avoir une «économie de marché», il faut en exploiter tous les avantages.

Au fait: Avez-vous lu, d'Edgar Poe, *Le Système du professeur Plume et du docteur Goudron* ? Il s'agit de l'histoire d'un asile, où les fous se sont emparés du pouvoir... C'est une nouvelle extrêmement divertissante !

Pour en revenir à *La Ressemblance humaine*, d'Etienne Barilier. Si je comprends bien, aux yeux de l'auteur, l'homme universel existe bel et bien, et c'est ce qu'il appelle «l'homme douloureux». Mais je brûle les étapes ! Barilier n'en arrive là qu'après une recherche... pathétique, c'est le cas de le dire; après s'être en quelque sorte colleté avec tous les penseurs, qui ont tenté, dans un passé ou lointain ou récent, de donner une réponse à ce qui est, somme toute, la question posée à Œdipe par le Sphinx — les uns fort célè-

bres, tels Pufendorf, Savigny ou Max Weber; les autres moins connus (de moi !) comme Rawls, Perelman ou Kelsen. Bien entendu, les victimes de *Soyons médiocres* ne manqueront pas de dénoncer la superficialité, la précipitation de l'auteur, qui «fait feu de tout bois»... Je suis frappé tout au contraire par le sérieux de la démarche, par l'étendue de l'information, par l'honnêteté — par la clarté, quand bien même je m'essouffle parfois à suivre. Mais enfin, que penser de la thèse, de cet homme douloureux, de cet homme qui n'est jamais méchant volontairement ? M'étant trouvé à Nuremberg en face de quelques-uns des grands monstres de l'histoire contemporaine — Bracke, Hess, le docteur Rascher — j'avais eu l'intuition irrécusable qu'ils n'avaient rien de commun avec les hommes et les femmes que j'avais pu rencontrer jusque là — et rien de commun avec «l'homme douloureux» tel que le définit Barilier. Et que par conséquent, il n'est pas d'homme universel... Mais après tout, peut-être n'étaient-ils que des exceptions relevant de la tératologie. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jeanlouis Cornuz, Silvia Ricci Lempen

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 — CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Monique Hennin

Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Mieux c'est

(ag) M. Claude de Saussure qui préside l'Association suisse des banquiers a prononcé à Zurich lors de la 78^e assemblée générale son discours tour d'horizon et donneur de leçon.

Il a en cette circonstance déclaré, exaltant les vertus de l'initiative privée et du marché: «*Moins l'Etat gêne la concurrence mieux c'est. Mais l'économie doit également mettre en pratique cette concurrence*» (cité par l'ATS).

Celui qui se souvient de la résistance acharnée des banques aux propositions de la Commission des cartels exigeant qu'il soit mis fin à des conventions limitant la concurrence interbancaire, celui qui se souvient qu'il a fallu l'intervention de l'Etat pour que l'interdiction de ces pratiques ait force obligatoire, celui qui se souvient appréciera cette aptitude au bilinguisme. ■

Le non-dit des élections

(jg) Tous ceux qui ont suivi une fois des cours de sciences sociales sur les bancs d'une université le savent bien: le plus important, c'est le plus caché. Il en va de même bien sûr des campagnes électorales: ce qui compte vraiment, c'est souvent ce qui est tu. Et il y a un non-dit gigantesque dans la campagne électorale actuelle, c'est la xénophobie, la haine de l'autre.

Bien sûr, on parle des candidats à l'asile, des saisonniers, des désormais fameux trois cercles du Conseil fédéral. Mais la montée de l'exclusion dans les têtes, le rejet des *étranges étrangers* comme disait Prévert, cela on n'en parle pas. Même les Démocrates suisses, l'ex Action nationale s'avance masquée. Bien sûr, ils réclament la suspension de la loi sur l'asile, ils demandent de «fermer les vannes» et comme Giscard, ils utilisent dans leur tract électoral, du moins dans le vaudois, le mot invasion. A part ça un discours plutôt lisse, où l'on parle de loi et de statut, jamais de personnes.

Evidemment, la situation a changé depuis les années septante, la frontière entre le *nous* et le *eux* est beaucoup plus floue ? Il y a vingt ans, c'était *nous* les Suisses avec les blancs du Nord et *eux* les bronzés du Sud. Aujourd'hui, c'est *nous* les Suisses avec l'Europe de l'Ouest

et *eux* qui sont pauvres et qui viennent de loin.

Il faut tendre l'oreille et écouter les conversations, banales, dans les bistrots. C'est ce fonctionnaire propageant le dernier fantasme en vogue: les cars de yougoslaves qui passent la frontière remplis de passagers et qui repartent à vide. D'ailleurs des gens dangereux, disait-il avec l'approbation des voisins de table: ils ont tous des couteaux !

Et le lendemain, cette dame qui vient de finir sa partie de tennis et qui s'en prend avec véhémence aux requérants: tous des touristes, et il y a des petites annonces dans la presse là-bas au Sri Lanka: comment passer six mois à l'œil en Suisse. Vous pouvez toujours argumenter, on vous sert ensuite les deux arguments massues. Le premier est attendu: et les petits vieux qui n'ont que l'AVS ! Le second est plus singulier: moi, dans ma boîte, j'utilise des Portugais au noir; au moins eux ils bossent sans rien dire, tandis que les requérants...

Des conversations au vol; du subjectif bien sûr. Peut-être rien de significatif, peut-être au contraire l'indice d'un mouvement souterrain, d'un basculement que l'on pressent sans trop oser en parler. Restons dans les citations: *Ce qu'on ne peut dire, il faut le taire* disait Wittgenstein. Justement on ne le tait plus dans les bistrot, mais on en parle peu sur les plateaux. Le retour de la désignation de l'étranger qu'il faut rejeter s'accompagne aussi d'un rejet du langage politisé et technocratique: les vieux, voire les petits vieux sont de nouveau là et le troisième âge s'estompe.

Sur le plan électoral, le programme des partis xénophobes n'a pas d'importance, les noms de leurs candidats non plus. D'ailleurs, il vaut encore mieux ne pas avoir de programme et présenter des inconnus. Le citoyen qui se plaint au bistrot ne lira rien dans les médias sur son sujet de vaticination favori, votera pour des non-candidats dont il ne sait rien qui lui présentent un non-programme dont il se moque. Mais ils se retrouvent sur le non-dit. Alors que peuvent faire les partis, disons, civilisés et les médias ? justement, en parler ! ■

L'improbable contrôle

(pi) La députée popiste Marianne Huguenin voudrait... privatiser l'inspecto-

rat fiscal vaudois. A l'appui de la motion qu'elle a déposée sur ce sujet, elle rappelle l'insuffisance de ce service:

Rien n'a changé depuis le constat d'insuffisance fait il y a huit ans. La loi n'est tout simplement pas appliquée: rappelons que la loi sur les impôts directs cantonaux du 26 novembre 1956 prévoit un contrôle périodique en principe tous les cinq ans. D'après le rapport de gestion, moins de 100 dossiers sont traités chaque année en révision, pour un total de 32 000 contribuables personnes morales et indépendants. Ceux-ci ont donc une probabilité de 3 pour mille d'être sondés, ou, autrement dit, il faudrait 320 ans pour que l'ensemble des contribuables soient contrôlés une fois !

Les députés, en majorité indépendants, savent évidemment à qui le crime profite... ■

EN BREF

Une lieutenant de SFA a commandé une section d'état-major comprenant une sous-officière SFA, trois soldates SFA, cinq caporaux et trente-huit soldats. Le commandant de compagnie avait désigné un premier-lieutenant plus âgé comme recours en cas de problèmes. L'officière Doris Krauer fait le récit de son expérience dans le bulletin zurichois du Forum Jeunesse et Armée.

Collaboration envisagée entre le grand club milanais de football AC Milan et le modeste FC Lugano. La proximité des deux clubs et les conditions différentes pour l'emploi de joueurs étrangers dans la CE et en Suisse pourraient faciliter une entente à condition que Lugano se distingue en Suisse.

Le nouvel ambassadeur de France en Suisse, M. François Marcel Plaisant, a adressé un message aux lecteurs du *Journal français*, organe des Français en Suisse. Il note que cette colonie française est «la plus importante du monde si l'on compte les Français établis à proprement parler».

Changement d'affectation, l'ancienne ambassade de la République démocratique allemande à Berne est actuellement le siège du service consulaire de l'Ambassade soviétique en Suisse.